

REPUBLIQUE DU NIGER
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECLARATION DE
SON EXCELLENCE MONSIEUR ISSOUFOU MAHAMADOU,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU NIGER,
LORS DU 3ème SOMMET DU FORUM AFRIQUE-INDE

NEW DELHI, LE 29 OCTOBRE 2015

Excellence Monsieur Narendra MODI, Premier Ministre de la République de l'Inde,

Excellence Monsieur Robert MUGABE, Président en Exercice de la République du Zimbabwe et Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Madame Nkosazana Dlamini Zuma, Présidente de la Commission de l'Union Africaine,

Je tiens à féliciter les autorités indiennes et l'Union Africaine à travers le Président MUGABE et la Présidente de la Commission de l'Union Africaine, pour la parfaite organisation de cette rencontre.

Le Niger salue le choix et l'opportunité du thème "**Partenaires de progrès vers la réalisation d'un Agenda de développement dynamique et transformatif**", qui a été retenu pour la présente édition.

Notre partenariat doit, dans un élan de solidarité sud-sud, nous permettre d'accélérer la mise en valeur des énormes potentialités des pays et partenaires que nous sommes, pour le développement et le bien-être des populations indiennes et africaines. Nous devons, aujourd'hui plus qu'hier, savoir tirer profit des atouts qui sont les nôtres et, notamment, les énormes richesses naturelles dont nos pays sont dotés. Ce Forum constitue donc un cadre privilégié pour faire avancer ces préoccupations.

Au Niger, nous sommes convaincus qu'un partenariat conséquent entre l'Inde et l'Afrique dans les domaines essentiels de l'éducation, de l'agriculture, de l'énergie et des infrastructures est susceptible de constituer un axe porteur de progrès et de prospérité pour l'Afrique et pour le reste du monde, du fait de l'impact que l'on peut imaginer sur la croissance mondiale et les Objectifs du Développement Durable.

Mais nous sommes aussi persuadés que l'ambition que nous plaçons dans ce partenariat prometteur reste tributaire du succès de la coopération que nous développerions dans les domaines de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme.

Monsieur le Président,

Nous relevons, avec satisfaction, les termes de la déclaration relatifs à la détermination de nos pays à combattre le terrorisme sous toutes ses formes. Nous sommes plus que jamais résolus à nouer des partenariats aussi bien au niveau national qu'au niveau du présent cadre de coopération pour une lutte efficace contre l'insécurité et le terrorisme.

Développement, Sécurité et Démocratie sont les maillons d'une seule et même chaîne. C'est pourquoi le Gouvernement déploie d'immenses efforts pour garantir la stabilité et la sécurité tout en accordant une grande priorité au renforcement de la démocratie et au développement économique et social. Le Niger est pris en étau dans un triangle de menaces, avec comme foyers de tension la Libye au nord, le Mali à l'ouest et la zone du Lac Tchad au sud-est. De par sa situation géographique, le Niger est un verrou essentiel pour la sécurité de l'ensemble du continent, car la jonction de ces trois fronts pourrait avoir des conséquences incalculables sur l'ensemble du continent.

Nous saluons l'Accord d'Alger de paix au Mali du 20 juin 2015 entre le gouvernement malien et les groupes armés du nord et appelons vivement à sa mise en œuvre effective. Quant à la situation en Libye, il est nécessaire que toutes les parties, acceptent de s'engager dans un processus de réconciliation nationale inclusive, préalable indispensable à la reconstruction du pays.

Pour combattre la secte Boko Haram de façon efficace, nous avons mis en place une Force Multinationale Mixte composée de Forces de Défense et de Sécurité des pays membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad et du Benin, avec l'accord de l'Union Africaine.

Nous espérons vivement bénéficier de l'expertise en matière de lutte contre le terrorisme et du précieux soutien de notre partenaire indien dans ce combat.

Monsieur le Président,

Le Niger est un pays en développement sans littoral, qui se trouve dans une situation de forte vulnérabilité à l'instar des autres pays de sa

catégorie. Mais nous sommes résolus à améliorer notre sort à travers la mise en œuvre de politiques publiques efficiente prenant en compte notre condition spéciale.

C'est ainsi que, dans le cadre du Programme de Renaissance, le gouvernement a mis l'accent dans la réalisation d'infrastructures et de projets structurants à même de permettre, à terme, l'éclosion d'un tissu économique capable d'asseoir les bases d'une économie moderne. La mise en œuvre de ce Programme a permis au Niger d'enregistrer un taux de croissance moyen de 6% entre 2011 et 2014.

Avec l'Inde, pays émergent dont les progrès et la prospérité suscitent admiration, nous voulons coopérer dans un esprit de partenariat sud-sud pour faire aboutir ces différents projets, éliminer la pauvreté et promouvoir la croissance économique.

Nous saluons les engagements contenus dans le projet de Déclaration, consistant à soutenir les flux de capitaux à long terme vers l'Afrique pour stimuler l'investissement. Nous avons pris des dispositions au niveau national pour améliorer l'environnement des affaires et nous avons mis en place un mécanisme de Partenariat Public Privé propice au développement des investissements.

Le Niger, qui est de plus en plus sollicité à travers des manifestations d'intérêt pour des projets d'investissements est disposé à accueillir tous les partenaires. Et le cadre qui nous réunit aujourd'hui constitue une bonne tribune qui me permet d'encourager les investisseurs indiens à saisir les opportunités existant au Niger.

Monsieur le Président,

Notre partenariat est d'autant plus pertinent qu'il s'intègre parfaitement au programme fondateur de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et son Plan Décennal, ainsi qu'à l'Agenda 2030 des Nations Unies et ses dix-sept objectifs du Développement Durable.

Nous sommes convaincus que les engagements contenus dans le cadre de coopération stratégique Afrique-Inde et la Déclaration du présent sommet adressent les défis de l'heure mais ont besoin d'un certain volontarisme pour les concrétiser effectivement.

Cependant, toutes nos aspirations ne pourront être pleinement effectives sans la prise de mesures conséquentes pour lutter contre les inégalités dans le monde, qui constituent d'ailleurs l'une des causes du phénomène de migration clandestine vers les zones les plus développées. Cela passe, entre autres, par un engagement conséquent et sincère des partenaires du nord pour la réalisation des objectifs de développement convenus. Cela passe aussi, sur le plan politique, par la fin de la situation d'injustice historique faite à l'Afrique et à d'autres nations, relativement à la représentation au Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Les pays africains ont exprimé une position articulée et solidaire sur cette question, à travers le Consensus d'Ezulwini, qui permet à l'Afrique d'aspirer à la qualité de membre permanent avec tous les droits qui y sont rattachés. Nous estimons également que l'Inde, de par sa population et son poids économique mérite, à notre sens, un meilleur traitement dans cette institution.

C'est pourquoi, je réaffirme ici l'attachement de ma délégation à cette question essentielle qui continue de se poser, avec acuité, mettant à nu le déséquilibre du système international.

Monsieur le Président,

Nous sommes à quelques semaines de la 21^{ème} Conférence des Nations Unies sur les Changements climatiques, la COP 21, qui est une échéance cruciale dans le partenariat mondial pour le développement.

Il est à cet égard indispensable que les pays développés prennent des engagements conséquents d'atténuation pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ils doivent mobiliser des ressources financières adéquates, promouvoir le transfert de technologie et le renforcement des capacités des pays en développement, afin de leur permettre de faire face à l'impact des changements climatiques, toutes considérations réaffirmées avec force dans le Projet de déclaration qui nous est soumise et à laquelle le Niger adhère pleinement.

Ces négociations mettent en jeu notre responsabilité commune pour la survie des futures générations, qu'elles soient du nord ou du sud, des pays développés ou des pays en développement. Nous sommes tous dans le même bateau que nous devons, en tant que dirigeants, conduire à bon port

pour la sauvegarde de la planète et un développement harmonieux et durable de l'humanité.

A cette responsabilité nous ne pouvons-nous soustraire. Elle donne du sens à notre volonté de construire un monde meilleur, celui prôné dans la Charte des Nations Unies et auquel adhèrent nos pays.

Monsieur le Président,

La transformation structurelle des économies africaines et l'aspiration à la prospérité des peuples africains, tel que prôné dans l'agenda 2063 commande une implication effective et volontaire et à des niveaux appropriés de tous les acteurs que nous sommes.

C'est à ce prix que nous réaliserons tous ces nobles engagements dont, entre autres, ceux relatifs à l'Agenda pour le développement économique et social, la croissance et la transformation accélérée de l'agriculture, toutes considérations au centre du partenariat gagnant que nous voulons pour l'Afrique et pour l'Inde.

Je vous remercie de votre attention